Stephan Rupp, membre du comité

MFE-coulisses 3-2012

Rapport de la retraite du comité à Interlaken des 28 et 29 mars 2012

Le Comité se réunit à Interlaken pour une retraite organisée par Jürg Rufener.
On commence par saluer nos **nouvelles collaboratrices**, Mme Petra Seeburger qui s'occupera de la communication et Mme Christine Zemp qui reprend les fonctions de Peter Meier en tant que conseillère juridique.
Le **comité national Pro-MC** s'est constitué. Il se compose de trois sous-comités, d'un steering board et du bureau de coordination qui est installé au secrétariat national du PLR. Dans le «comité bleu» sont représentés les fournisseurs de prestations. Les intérêts de MFE seront coordonnés par Vinciane Fund et représentés conjointement par Marc Müller, Margot Enz, Vinciane Frund et Reto Wiesli. Les slogans pour la votation MC sont définis:

– Mieux entourer les patients, Oui aux Réseaux des soins, pour une médecine de qualité;
– Behandlung verbessern – Kosten dämpfen, Ja zu Managed Care, Ja zum Hausarzt.

Cependant, le financement de la campagne soulève encore des questions. Entre-temps, des dons ont été versés sur le compte MC. Cela permet de préparer, de coordonner et en définitive de financer certaines activités comme par exemple des manifestations publiques. L'AD décidera du déblocage d'autres fonds.
La **récolte de signatures en vue d'une votation générale** à propos du projet Managed Care a échoué. Suite à la proposition du comité, peu de membres y ont pris part, ce dont il prend acte.
En fait, la période administrative du comité prend fin en automne, ce qui signifie que l'ancienne Assemblée des délégués élirait le nouveau comité. Il nous paraît plus sensé que la nouvelle AD choisisse son nouveau comité, raison pour laquelle nous allons demander à l'Assemblée des délégués d'agender l'élection du nouveau comité pour l'AD 2013, ce qui mènerait à un dépassement de la première période administrative du comité.
Dans le cadre de **l'AD à Emmetten**, des ateliers seront à nouveau proposés. Il sera certainement question de la participation des minorités, selon le souhait des délégués tessinois. Ce sujet sera intégré à l'atelier consacré au développement de notre association professionnelle. D'autres thèmes suivront.
Les Bâlois ont présenté une requête qui prévoit que cinq associations régionales ou 10% des membres puissent exiger une **votation générale**. Pour diverses raisons, en particulier les coûts et la paralysie de l'association, le comité veut garder la vieille formule, avec des obstacles un peu plus élevés. Il est aussi d'avis, contrairement à l'opinion des Bâlois, que l'assemblée générale ne doit pas avoir la compétence d'exiger une votation générale. Le chemin doit passer par les délégués. Il est proposé que la consultation de la base doive être déposée dans le cadre d'un certain délai à partir de la publication des décisions de l'AD.
Jürg Rufener présente **les comptes annuels 2011**. Les commissions se situent nettement en-dessous des prévisions budgétaires; il en résulte donc un bénéfice. Le comité propose à l'AD d'autoriser des mises en réserve pour le travail politique. Le reste du bénéfice doit être attribué à la fortune.
Dans le cadre du processus politique concernant **l'initiative Oamf**, la Commission de la santé publique du Conseil des Etats a chargé l'OFSP d'établir un plan directeur visant à améliorer la situation de la médecine de famille. Marc Müller et Peter Tschudi prennent part à ces discussions, le premier rendez-vous étant fixé à début avril.
Sous la direction de Franziska Zogg, le **groupe Tarifs** a eu l'opportunité de présenter notre nouvelle proposition concernant les tarifs des médecins de premier recours à l'OFSP. Ce dernier maintient sa position que seule une redistribution est possible et non pas une augmentation des coûts. La proposition des caisses-maladie pour une nouvelle forme de l'IFDV est en discussion. Probablement le volume d'argent versé par les caisses-maladie sera réduit, en revanche il sera possible de combiner dorénavant des indemnités forfaitaires pour les urgences. En principe, nous sommes d'accord avec cette façon de calculer, mais pas avec la somme de l'indemnité qui doit être plus élevée.
L'IPI rencontre un large assentiment – sauf auprès de la FMH. Le comité soutient l'idée de réaliser le projet sous forme amincie sous la direction de Gerhard Schilling et Heinz Bhend, même sans FMH, qui fait valoir des problèmes de statuts. La prochaine AD décidera de la création et du cadre financier. Parallèlement aux travaux d'organisation pour l'Institut, le travail politique est en cours. Il est évident qu'en raison des coûts élevés, l'informatique en cabinet ne pourra pas être réalisée en temps utile sans financement de départ.

Correspondance:
Dr Stephan Rupp
Membre du Comité MFE
Spitalstrasse 30
8840 Einsiedeln
stephan_rupp[at]bluewin.ch